

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/03/2026 - 4530 - 2021 B 06627 - 907 607 469 - A2D DIAGNOSTICS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le régime d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 200-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
AZD DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
80 IMP DES GRAMINEES 13400 AUBAGNE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		DIAGNOSTICS IMMOBILIERS		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0		Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	6 749			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		sage 50
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Vise : CGA		☐	Viseur conventionné
				☐	
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ A LA
TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒					
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS													
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a							
		payées par un établissement chargé du service des titres				b							
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c							
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d							
Montant des autres distributions:													
						e							
						f							
						g							
						h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j							
Montant des revenus répartis						Total (a à h)							
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS													
Nom prénoms domicile qualité (associé.ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP : sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées							
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION													
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)											
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages											
		MVL T imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %					
		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice											
		MVL T réalisée au cours de l'exercice											
		MVL T restant à reporter											
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus délivrés													

G&P Contrôles
Comptable
Le Responsable
Lyon

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AZD DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469										Néant ☐								
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 12								
										Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023						
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010	22 000		012	22 000		22 000		
	Immobilisations incorporelles - Autres									014			016					
	Immobilisations corporelles									028	5 946		030	4 401		1 545		
	Immobilisations financières (1)									040			042					
	TOTAL I (5)									044	27 946		048	4 401		23 545		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050			052					
	Stocks marchandises									060			062					
	Avances et acomptes versés sur commandes									064			066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	4 729		070	4 729		1 298		
	Créances autres (3)									072			074					
	Valeurs mobilières de placement									080			082					
	Disponibilités									084	26 447		086	26 447		24 221		
	Charges constatées d'avance									092	371		094	371				
	TOTAL II									096	31 547		098	31 547		25 519		
	TOTAL GENERAL (I + II)									110	59 493		112	4 401		55 092		
PASSIF										Exercice N NET				Exercice N-1 NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel									120	3 000		3 000					
	Ecart de réévaluation									124								
	Réserve légale									126	300		300					
	Réserves réglementées									130								
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)									131	4 705		23					
	Report à nouveau									134								
	Résultat de l'exercice									136	5 397		4 682					
	Subventions d'investissement									137								
	Provisions réglementées									140								
TOTAL I									142	13 402		8 005						
Provisions pour risques et charges									TOTAL II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156	20 304		27 174					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164								
	Fournisseurs et comptes rattachés									166								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	12 580		11 486					
	Comptes courants d'associés									173	2 407		2 753					
	Autres dettes									175	6 399		1 360					
	Produits constatés d'avance									174								
	TOTAL III									176	41 690		42 773					
	TOTAL GENERAL (I + II + III)									180	55 092		50 778					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an								193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	13 282	
	(2)	Dont créances à plus d'un an								197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs								199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-8-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2D DIAGNOSTICS - SIREN : 907607469										☐							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023					
Ventes de marchandises				209				210									
Production vendue biens				215				214									
Production vendue services				217				218		83 214		59 868					
Production stockée								222									
Production immobilisée								224									
Subventions d'exploitation reçues								226									
Autres produits								230		3							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		83 217		59 868			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234									
Variation de stock (marchandises)								236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238									
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240									
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		5 000		immobilier		242		31 535		22 866					
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244		412		719					
Rémunérations du personnel								250		29 624		19 496					
Charges sociales								252		12 476		8 232					
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255				254		1 714		2 025					
Dotations aux provisions								256									
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262									
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260													
Total des charges d'exploitation (II)										264		75 761		53 338			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		7 456		6 530			
Produits financiers				(III)				280		9							
Produits exceptionnels				(IV)				290									
Charges financières				(V)				294		716		864					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		(VI)		347		300		340		134					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		(VI)		348											
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306		1 012		850					
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		5 397		4 682			
B - RÉSULTAT FISCAL										Reportez le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		5 397		314	
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316									
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318									
		Provisions non déductibles						322									
		Impôts et taxes non déductibles						324		1 012							
		Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330		340					
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249				251							
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998							
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987									
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989									
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138									
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344									
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993									
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992													
		Créance report en arrière du déficit						346				350					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648									
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641									
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990									
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		6 749		354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356					
Déficits antérieurs reportables														360			
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		6 749		372	

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiées au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 juin 2025

SOMMAIRE

- Rapport de gestion de la Gérance,
- Feuille de présence à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2025
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2025
- Résolution d'affectation du résultat,
- Comptes annuels .

A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiés au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

Madame , Monsieur ,

Conformément aux dispositions légales , nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice sous revue et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice .

I – COMPTE RENDU D'ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT

- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 83 214 euros.

- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits se sont élevés à 3 euros.

- CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 75 761 euros .

- RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation , est bénéficiaire de 7 456 euros .

- RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice, après un résultat exceptionnel négatif de 340 euros ,et un résultat financier négatif de 706 euros , est bénéficiaire de 5 397 euros .

BILAN

- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société au 31/12/2024 , avant affectation du résultat de l'exercice s'élèvent à 13 403 euros .

II – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Compte tenu de l'activité des premiers mois de l'année 2025 nous estimons que les résultats de l'année en cours devraient être en augmentation à ceux de l'exercice écoulé ainsi que pour le chiffre d'affaires .

III – AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice nous n'avons pas pris de participation et nous n'avons pas été informés d'une prise de participation au capital de notre société .

Conformément aux dispositions légales , nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas en charges de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 et 223 quater du C.G.I.)

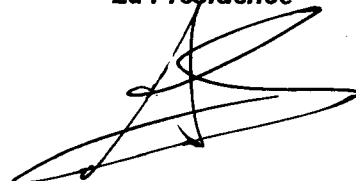
Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels que nous vous présentons et de bien vouloir donner à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice sous-revue .

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 397 euros au poste de Autres réserves pour 5 397 euros.

Concernant les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 , nous vous demandons de bien vouloir approuver les dites opérations telles qu'elles vous sont présentées dans le rapport spécial de la Gérance ;

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser et nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés .

La Présidence



A2D DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiées au capital de 3 000 euros
Siège social : 80 impasse des Graminées
13400 AUBAGNE

L'an deux mille vingt cinq et le 30 juin à onze heures , l' associé de la SAS A2D DIAGNOSTICS se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social , sur la convocation qui leur en a été faite par la gérance , dans les formes statutaires , en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . rapport de la gérance et approbation , s'il y a lieu , du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ,
- . affectation des résultats du dit exercice ,
- . quitus à la Gérance ,
- . approbation s'il y a lieu, des opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ,
- . pouvoirs à donner ,
- . questions diverses .

L'assemblée réunissant plus de la moitié du capital social , le quorum prévu par la loi est atteint .

Monsieur Amaud STRATTA , Président , prend la présidence de l'Assemblée . Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'avis de convocation,
- la feuille de présence de la présente assemblée ainsi que celle relative à l'approbation des comptes de l'année précédente ,
- l'inventaire à la clôture de l'exercice ,
- le bilan , le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ,
- les rapports de la gérance ,
- le texte de résolutions proposées à l'assemblée ,
- les autres documents d'information des associés prévus par la loi
- un exemplaire des statuts sociaux .

Il déclare que tous les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition et communiqués aux associés dans les conditions et délais légaux , ce dont il lui est donné acte .

Puis il est donné lecture des rapports de la gérance .

PREMIERE RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés , réunie pour l'examen et l'approbation du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 , après avoir entendu la lecture des rapports de la Gérance, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, faisant ressortir un bénéfice de 5 397 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 397 euros au poste de Autres Réserves pour 5 397 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

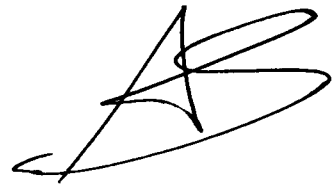
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires .

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole , la séance est levée à douze heures .

De tout ce que dessus , il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large, sweeping loop that extends to the right and then curves back down.